

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne... Un An, \$4.—6 Mois, \$2. Edition Hebdomadaire... Un An, \$2.—6 Mois, \$1.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Rédacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & CIE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Six lignes, première insertion... 50 Cents. Chaque insertion subséquente... 17 "

La rédaction de l'ORDRE est confiée, depuis la retraite des anciens Rédacteurs, à M. HECTOR FABRE.

BAS-CANADA.

Montréal, 10 juillet 1861.

La situation actuelle des partis dans le Bas-Canada est, sous plus d'un rapport, pleine d'étrangeté et de nouveauté.

Ainsi, quel spectacle présente le ministère et l'opposition? D'un côté, du côté du ministère, un seul chef d'une grande valeur, d'une grande influence personnelle, M. Cartier, entouré d'hommes secondaires, dont les capacités politiques ne s'élevaient pas au-dessus de la médiocrité, à deux ou trois exceptions près.

De l'autre côté, du côté de l'opposition, tous les hommes, appelés par leur talent, leur savoir, leur position, ou par leur nom, sont exclus, la plus remarquable réunion d'esprits distingués que nous ayons vu depuis longtemps.

On peut le dire sans crainte d'être sérieusement contredit, M. Cartier est à lui seul, à l'heure qu'il est, tout le parti ministériel dans la chambre. Il écrase et le domine tout entier de sa vigoureuse personnalité.

M. Cancon, son nouveau collègue, n'est qu'un symbole des variations de l'atmosphère politique, qu'un navigateur éprouvé qui, après avoir battu toutes les mers, à la recherche de vents favorables à son ambition, avait fini par ne fréquenter que les cœuxils et par faire du naufrage une habitude.

L'opposition, au contraire, fournit d'hommes politiques de premier ordre qui, par leurs hautes capacités, sont dignes et capables de diriger le pouvoir ou l'opposition avec fermeté et éclat.

Non-seulement elle renferme les hommes à idées avancées sortis de la grande école de M. Papineau, mais encore presque tous les disciples, les successeurs légitimes de MM. Lafontaine et Baldwin.

Le gros du parti ministériel est toujours le même qu'il y a dix ans; mais la plupart des chefs ont émigré dans l'opposition. Les traditions, les principes du vieux parti libéral sont avec eux.

C'est là tout d'abord un fait singulier, un fait qui milite fortement contre le pouvoir actuel, un fait auquel on n'a pas accordé sa légitime importance, que cette unanimité d'hommes venus de points si différents dans la république du ministère, que ces abandons successifs du parti ministériel par plusieurs de ses principaux membres, que cet isolement de son chef, que cette abondance de talents d'un côté, que cette abondance de capacités de l'autre.

liaisons ou de concessions devant lesquelles il reculerait pour conserver le pouvoir, c'est le jurer selon ses antécédents.

C'est là le plus grand vice qui puisse ébranler un parti; nous ne faisons aujourd'hui que l'indiquer. Nous y reviendrons plus longuement.

La proclamation du candidat élu pour le comté de Terrebonne a eu lieu lundi dernier. Les électeurs heureux de leur victoire n'ont pas voulu laisser passer cette journée sans la célébrer dignement.

M. Labrèche-Viger suivi d'un grand nombre d'électeurs et d'amis partit le matin vers 6 heures de Terrebonne pour se rendre à St. Jérôme en passant par Ste. Thérèse et St. Janvier.

Partout sur la route les maisons étaient pavées et ornées de drapeaux, de couronnes de fleurs et d'inscriptions; d'instant en instant de nouvelles voitures se joignaient au cortège, et c'était un magnifique spectacle, que l'arrivée à St. Jérôme où une foule immense était réunie.

L'arrivée de M. Labrèche-Viger fut saluée par les vivats formidables de mille poitrines enthousiastes, accueillant avec bonheur le nouveau député.

Tout avait un air de fête, on ne voyait partout que drapeaux et décorations; une bande de musique faisait entendre nos airs nationaux, et c'était vraiment beau de voir ce peuple immense portant des cocardes et des insignes se presser autour de la tribune où se tenaient l'officier-rapporteur et M. Labrèche-Viger accompagné de ses amis.

A 1 heure l'officier-rapporteur annonça le résultat des votes dans les différentes paroisses et proclama M. Louis Labrèche-Viger, élu représentant du Comté de Terrebonne, par 53 voix de majorité.

M. Labrèche-Viger fit ensuite un discours admirable de franchise et de noblesse pour remercier les électeurs, et fut suivi à la tribune par l'Hon. Edouard Masson, MM. Lafontaine, Murray, Marier, Wilfrid Prévost, Hector Fabre, Dr. Duchesneau, Dr. Prévost et Jetté.

L'assemblée était terminée à 3 heures et on se mit en route pour Terrebonne. Au départ, des Dames vinrent présenter un superbe bouquet à M. Labrèche-Viger et de jeunes Demoiselles, placées sur le bord de la route, lui jetèrent des fleurs tout en faisant retentir l'air de leurs joyeuses chansons.

Chaque voiture avait un drapeau, chaque personne une cocarde, ou un insigne. La bande de musique traînée par quatre chevaux ne cessait de jouer des airs patriotiques que pour permettre de chanter les gaies chansons canadiennes dont tout le monde répétait le refrain.

Le cortège, composé de 120 voitures, s'arrêta à Ste. Anne, et continua ensuite jusqu'à Terrebonne. Inutile de dire que Terrebonne n'était pas resté en arrière.

Des arches portant des couronnes de fleurs suspendues, s'élevaient sur la route parcourue par le cortège et les drapeaux et les bannières n'étaient pas à moins nombreux qu'ailleurs.

Un banquet avait été préparé chez l'Hon. Edouard Masson, par les soins des Dames du village, et, pendant toute la soirée, les nombreux électeurs qui avaient suivi leur député depuis St. Jérôme, purent se remettre de leurs fatigues et s'amuser gaiement et cordialement.

relevant vivement, et, sautant au coup de Bellah:—Ecoute, continua André, je ne te demande pas de lui écrire par la fenêtre: Commandant, je vous adore!

Mais tu lui dois bien un dédommagement après toutes ses disgrâces... Il faut lui donner quelque chose. Voyons, quoi?

—Rien, en vérité. —Ah! j'y suis, reprit la petite fille enlevant avec prestesse la plume blanche du chapeau de Bellah; quel triomphe, ma belle, que de faire porter à un officier républicain les couleurs du roi!

Cet adroit compromis ne fut pas du goût de mademoiselle de Kergant: elle s'élança pour saisir la plume dont sa sœur adoptive se préparait à user si traitressement; mais André, plus lesté en général dans ses mouvements que son amie, avait déjà entreouvert la fenêtre, et Bellah n'arriva que pour donner, par sa présence visible, une signification plus précieuse au léger geste qui tombait en voltigeant sur la tête du commandant Hervé.

Certes les électeurs de Terrebonne peuvent être fiers de la victoire qu'ils ont remportée, et ils l'ont célébrée dignement; mais nous pouvons dire à leur honneur que leur gaieté a été calme et digne comme elle devait l'être, puisqu'elle n'était que le résultat et la satisfaction d'un grand devoir accompli.

Comté de Terrebonne. La proclamation du candidat élu pour le comté de Terrebonne a eu lieu lundi dernier. Les électeurs heureux de leur victoire n'ont pas voulu laisser passer cette journée sans la célébrer dignement.

M. Labrèche-Viger suivi d'un grand nombre d'électeurs et d'amis partit le matin vers 6 heures de Terrebonne pour se rendre à St. Jérôme en passant par Ste. Thérèse et St. Janvier.

Partout sur la route les maisons étaient pavées et ornées de drapeaux, de couronnes de fleurs et d'inscriptions; d'instant en instant de nouvelles voitures se joignaient au cortège, et c'était un magnifique spectacle, que l'arrivée à St. Jérôme où une foule immense était réunie.

L'arrivée de M. Labrèche-Viger fut saluée par les vivats formidables de mille poitrines enthousiastes, accueillant avec bonheur le nouveau député.

Tout avait un air de fête, on ne voyait partout que drapeaux et décorations; une bande de musique faisait entendre nos airs nationaux, et c'était vraiment beau de voir ce peuple immense portant des cocardes et des insignes se presser autour de la tribune où se tenaient l'officier-rapporteur et M. Labrèche-Viger accompagné de ses amis.

A 1 heure l'officier-rapporteur annonça le résultat des votes dans les différentes paroisses et proclama M. Louis Labrèche-Viger, élu représentant du Comté de Terrebonne, par 53 voix de majorité.

M. Labrèche-Viger fit ensuite un discours admirable de franchise et de noblesse pour remercier les électeurs, et fut suivi à la tribune par l'Hon. Edouard Masson, MM. Lafontaine, Murray, Marier, Wilfrid Prévost, Hector Fabre, Dr. Duchesneau, Dr. Prévost et Jetté.

L'assemblée était terminée à 3 heures et on se mit en route pour Terrebonne. Au départ, des Dames vinrent présenter un superbe bouquet à M. Labrèche-Viger et de jeunes Demoiselles, placées sur le bord de la route, lui jetèrent des fleurs tout en faisant retentir l'air de leurs joyeuses chansons.

Chaque voiture avait un drapeau, chaque personne une cocarde, ou un insigne. La bande de musique traînée par quatre chevaux ne cessait de jouer des airs patriotiques que pour permettre de chanter les gaies chansons canadiennes dont tout le monde répétait le refrain.

Le cortège, composé de 120 voitures, s'arrêta à Ste. Anne, et continua ensuite jusqu'à Terrebonne. Inutile de dire que Terrebonne n'était pas resté en arrière.

Des arches portant des couronnes de fleurs suspendues, s'élevaient sur la route parcourue par le cortège et les drapeaux et les bannières n'étaient pas à moins nombreux qu'ailleurs.

Un banquet avait été préparé chez l'Hon. Edouard Masson, par les soins des Dames du village, et, pendant toute la soirée, les nombreux électeurs qui avaient suivi leur député depuis St. Jérôme, purent se remettre de leurs fatigues et s'amuser gaiement et cordialement.

relevant vivement, et, sautant au coup de Bellah:—Ecoute, continua André, je ne te demande pas de lui écrire par la fenêtre: Commandant, je vous adore!

Mais tu lui dois bien un dédommagement après toutes ses disgrâces... Il faut lui donner quelque chose. Voyons, quoi?

—Rien, en vérité. —Ah! j'y suis, reprit la petite fille enlevant avec prestesse la plume blanche du chapeau de Bellah; quel triomphe, ma belle, que de faire porter à un officier républicain les couleurs du roi!

Cet adroit compromis ne fut pas du goût de mademoiselle de Kergant: elle s'élança pour saisir la plume dont sa sœur adoptive se préparait à user si traitressement; mais André, plus lesté en général dans ses mouvements que son amie, avait déjà entreouvert la fenêtre, et Bellah n'arriva que pour donner, par sa présence visible, une signification plus précieuse au léger geste qui tombait en voltigeant sur la tête du commandant Hervé.

André revenait d'un coup à la vie sous cette pluie de caresses; elle ouvrit les yeux, sourit comme un enfant qui s'éveille, et, appuyant un doigt contre sa joue:—Avez-vous, dit-elle, vu l'hospitalité que vous donnez sous le toit de vos pères? Ce lieu sera bien véritablement maudit désormais, grâce à vous; mais, puisque cela est sérieux, puisqu'il faut que ce malheur arrive, retirez-vous de votre tour. J'épargnerai à vos lèvres la honte d'une délation, et vous serez à jeun rougissant en appelant le martyr sur ma tête.

Comté de Megantic. MM. Poudrier, Hébert ex-représentant de ce comté, Dunbar Ross, Campbell, Pentland et O'Neil ont été proposés le jour de la nomination. La majorité a été en faveur de M. Poudrier, candidat libéral.

Nouvelles Electorales. Comté de Montcalm. La nomination des candidats pour ce comté a eu lieu vendredi, le 5 du courant. M. J. L. Martin et M. Dufresne sont sur les rangs.

M. Dufresne a été proposé par M. Ignace Aumont, secondé par M. Clément Barnabé, et M. Martin par M. Médéric Dorval, secondé par M. Amont Dufresne et P. Dugas, fils.

M. Dufresne prit ensuite la parole et fit son propre éloge en français et en anglais pendant près de deux heures. M. Martin lui succéda et expliqua son programme d'une manière claire et précise, et répondit aux quelques points sérieux du discours de M. Dufresne.

M. Lesage fut ensuite invité à parler, et reprocha à M. Dufresne sa trop constante fidélité au ministère et notamment sa conduite indigne lors de la contestation de l'élection de Québec.

Après ces discours l'officier-rapporteur ayant demandé la levée des mains, déclara la majorité en faveur de M. Martin. Il y avait environ 1500 électeurs présents, un dixième seulement se déclara pour M. Dufresne. L'élection de M. Martin est certaine.

Vendredi matin, avant la nomination, MM. T. K. Ramsay, Médéric Moreland et J. L. Beaudry, après avoir voyagé toute la nuit, étaient allés prier M. Martin de résigner en faveur de M. Morin, le solliciteur-général non-élu du Bas-Canada.

M. Morin ne croit pas que M. Morin soit indispensable au salut de la patrie, a répondu comme il le fallait à une telle proposition.

M. Morin, paraît-il, est en retard sur son collègue du Haut-Canada, M. Morisson: il a encore la naïveté de croire qu'il vaut mieux être représentant du peuple pour être ministre. Nous savons parfaitement qu'il ne croit pas cette fausseté indispensable; mais à quel bon de tels scrupules? Nous ne désespérons pas néanmoins de le voir revenir à de meilleures opinions constitutionnelles.

Comté de St. Hyacinthe. Hier s'est terminée la votation à St. Hyacinthe. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de Megantic. MM. Poudrier, Hébert ex-représentant de ce comté, Dunbar Ross, Campbell, Pentland et O'Neil ont été proposés le jour de la nomination. La majorité a été en faveur de M. Poudrier, candidat libéral.

Nouvelles Electorales. Comté de Montcalm. La nomination des candidats pour ce comté a eu lieu vendredi, le 5 du courant. M. J. L. Martin et M. Dufresne sont sur les rangs.

M. Dufresne a été proposé par M. Ignace Aumont, secondé par M. Clément Barnabé, et M. Martin par M. Médéric Dorval, secondé par M. Amont Dufresne et P. Dugas, fils.

M. Dufresne prit ensuite la parole et fit son propre éloge en français et en anglais pendant près de deux heures. M. Martin lui succéda et expliqua son programme d'une manière claire et précise, et répondit aux quelques points sérieux du discours de M. Dufresne.

M. Lesage fut ensuite invité à parler, et reprocha à M. Dufresne sa trop constante fidélité au ministère et notamment sa conduite indigne lors de la contestation de l'élection de Québec.

Après ces discours l'officier-rapporteur ayant demandé la levée des mains, déclara la majorité en faveur de M. Martin. Il y avait environ 1500 électeurs présents, un dixième seulement se déclara pour M. Dufresne. L'élection de M. Martin est certaine.

Vendredi matin, avant la nomination, MM. T. K. Ramsay, Médéric Moreland et J. L. Beaudry, après avoir voyagé toute la nuit, étaient allés prier M. Martin de résigner en faveur de M. Morin, le solliciteur-général non-élu du Bas-Canada.

M. Morin ne croit pas que M. Morin soit indispensable au salut de la patrie, a répondu comme il le fallait à une telle proposition.

M. Morin, paraît-il, est en retard sur son collègue du Haut-Canada, M. Morisson: il a encore la naïveté de croire qu'il vaut mieux être représentant du peuple pour être ministre. Nous savons parfaitement qu'il ne croit pas cette fausseté indispensable; mais à quel bon de tels scrupules? Nous ne désespérons pas néanmoins de le voir revenir à de meilleures opinions constitutionnelles.

Comté de St. Hyacinthe. Hier s'est terminée la votation à St. Hyacinthe. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de Megantic. MM. Poudrier, Hébert ex-représentant de ce comté, Dunbar Ross, Campbell, Pentland et O'Neil ont été proposés le jour de la nomination. La majorité a été en faveur de M. Poudrier, candidat libéral.

Nouvelles Electorales. Comté de Montcalm. La nomination des candidats pour ce comté a eu lieu vendredi, le 5 du courant. M. J. L. Martin et M. Dufresne sont sur les rangs.

M. Dufresne a été proposé par M. Ignace Aumont, secondé par M. Clément Barnabé, et M. Martin par M. Médéric Dorval, secondé par M. Amont Dufresne et P. Dugas, fils.

M. Dufresne prit ensuite la parole et fit son propre éloge en français et en anglais pendant près de deux heures. M. Martin lui succéda et expliqua son programme d'une manière claire et précise, et répondit aux quelques points sérieux du discours de M. Dufresne.

M. Lesage fut ensuite invité à parler, et reprocha à M. Dufresne sa trop constante fidélité au ministère et notamment sa conduite indigne lors de la contestation de l'élection de Québec.

Après ces discours l'officier-rapporteur ayant demandé la levée des mains, déclara la majorité en faveur de M. Martin. Il y avait environ 1500 électeurs présents, un dixième seulement se déclara pour M. Dufresne. L'élection de M. Martin est certaine.

Vendredi matin, avant la nomination, MM. T. K. Ramsay, Médéric Moreland et J. L. Beaudry, après avoir voyagé toute la nuit, étaient allés prier M. Martin de résigner en faveur de M. Morin, le solliciteur-général non-élu du Bas-Canada.

M. Morin ne croit pas que M. Morin soit indispensable au salut de la patrie, a répondu comme il le fallait à une telle proposition.

M. Morin, paraît-il, est en retard sur son collègue du Haut-Canada, M. Morisson: il a encore la naïveté de croire qu'il vaut mieux être représentant du peuple pour être ministre. Nous savons parfaitement qu'il ne croit pas cette fausseté indispensable; mais à quel bon de tels scrupules? Nous ne désespérons pas néanmoins de le voir revenir à de meilleures opinions constitutionnelles.

Comté de St. Hyacinthe. Hier s'est terminée la votation à St. Hyacinthe. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de Megantic. MM. Poudrier, Hébert ex-représentant de ce comté, Dunbar Ross, Campbell, Pentland et O'Neil ont été proposés le jour de la nomination. La majorité a été en faveur de M. Poudrier, candidat libéral.

Nouvelles Electorales. Comté de Montcalm. La nomination des candidats pour ce comté a eu lieu vendredi, le 5 du courant. M. J. L. Martin et M. Dufresne sont sur les rangs.

M. Dufresne a été proposé par M. Ignace Aumont, secondé par M. Clément Barnabé, et M. Martin par M. Médéric Dorval, secondé par M. Amont Dufresne et P. Dugas, fils.

M. Dufresne prit ensuite la parole et fit son propre éloge en français et en anglais pendant près de deux heures. M. Martin lui succéda et expliqua son programme d'une manière claire et précise, et répondit aux quelques points sérieux du discours de M. Dufresne.

M. Lesage fut ensuite invité à parler, et reprocha à M. Dufresne sa trop constante fidélité au ministère et notamment sa conduite indigne lors de la contestation de l'élection de Québec.

Après ces discours l'officier-rapporteur ayant demandé la levée des mains, déclara la majorité en faveur de M. Martin. Il y avait environ 1500 électeurs présents, un dixième seulement se déclara pour M. Dufresne. L'élection de M. Martin est certaine.

Vendredi matin, avant la nomination, MM. T. K. Ramsay, Médéric Moreland et J. L. Beaudry, après avoir voyagé toute la nuit, étaient allés prier M. Martin de résigner en faveur de M. Morin, le solliciteur-général non-élu du Bas-Canada.

M. Morin ne croit pas que M. Morin soit indispensable au salut de la patrie, a répondu comme il le fallait à une telle proposition.

M. Morin, paraît-il, est en retard sur son collègue du Haut-Canada, M. Morisson: il a encore la naïveté de croire qu'il vaut mieux être représentant du peuple pour être ministre. Nous savons parfaitement qu'il ne croit pas cette fausseté indispensable; mais à quel bon de tels scrupules? Nous ne désespérons pas néanmoins de le voir revenir à de meilleures opinions constitutionnelles.

Comté de St. Hyacinthe. Hier s'est terminée la votation à St. Hyacinthe. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Comté de St. Jérôme. Hier s'est terminée la votation à St. Jérôme. L'Hon. M. Sicotte a été élu représentant de ce Comté par une majorité de 383 qu'il a obtenue sur son adversaire, M. Morisson.

Comté de Laprairie. A l'heure où nous mettons sous presse, (3 h. du matin), nous n'avons pas encore le résultat de la votation du comté de Laprairie. Cependant nous avons tout lieu de croire que M. Loranger a été élu à une très-grande majorité, à en juger par les 250 qu'il a obtenus le premier jour.

Comté de Verchères. M. Kierkowski avait, le premier jour de votation, lundi, 54 voix de majorité sur M. Painchaud.

Feuilleton de "L'Ordre."

BELLAH.

III

Seigneur, j'ai reçu un soufflet. (Moulin, le Sicilien).

(Suite.)

—Non, non! vous avez été sans pitié; je le serai, répondit la jeune fille en frappant la terre du pied avec une sorte d'égaré. Laissez-moi.

La jeune enthousiaste, les lèvres encore frémissantes, se dirigea avec dignité vers la porte contre laquelle André était adossé, l'œil fixe et tout le corps tremblant.

Au moment où Bellah la touchait pour l'écarter de sa route, la pauvre enfant cessa de trembler; son gracieux visage se couvrit d'une pâleur mortelle, ses yeux se fermèrent, et elle glissa lentement jusqu'à terre.

Bellah se laissa tomber à deux genoux, reçut dans ses bras la tête de son amie, et, couvrant de baisers le front et les cheveux de la frêle créature:—Sainte Vierge Marie! dit-elle, qu'ai-je fait? André, ma sœur! Mon Dieu! pardonnez-lui... Secourez-le! Pauvre cœur! pauvre cœur! c'est moi, André... Il n'est rien arrivé, va! Pauvre innocente, elle ne sait où elle est... Comment ai-je pu me fâcher contre elle! Voyons, parlez-moi... Je ferai ce que tu voudras, mais parle-moi, va petite sœur!

André revenait d'un coup à la vie sous cette pluie de caresses; elle ouvrit les yeux, sourit comme un enfant qui s'éveille, et, appuyant un doigt contre sa joue:—Avez-vous, dit-elle, vu l'hospitalité que vous donnez sous le toit de vos pères? Ce lieu sera bien véritablement maudit désormais, grâce à vous; mais, puisque cela est sérieux, puisqu'il faut que ce malheur arrive, retirez-vous de votre tour. J'épargnerai à vos lèvres la

de la France. On a jugé que ce travail, livré à la publicité par la voie de la lithographie, était susceptible de poursuites, et comme il ne renferme pas de nom d'auteur, une instruction est dirigée en ce moment contre son éditeur. Ce que le journal officieux ne dit pas, c'est que l'auteur de cet écrit, qui occupait six cent vingt-trois pages, est M. le duc de Broglie. Si nous sommes bien informés, en effet, le 5 janvier dernier, en exécution de l'art. 14 de la loi du 21 octobre 1814, M. Callet, imprimeur-lithographe, a déclaré au ministère de l'Intérieur l'intention qu'il était d'imprimer l'ouvrage de cet homme d'Etat; il devait être tiré à cent exemplaires. Le 7 de ce mois, le dépôt des dix exemplaires avait été effectué aux ministères par M. Callet; le même jour, M. Dunanay, commissaire de police attaché aux délégations judiciaires, a saisi, en vertu d'un mandat de M. le préfet de police, chez l'imprimeur, les cent exemplaires autographiés composant le tirage tout entier de l'ouvrage; il aurait même fait effacer sur les pierres la composition encore existant des dernières feuilles.

Après avoir pris l'avis de M. Andral, qui a délivré une consultation à laquelle ont adhéré, assés-t-on, quelques sommités du palais, M. le duc de Broglie a fait signifier par huissier, le 11 de ce mois, à M. le préfet de police un acte extrajudiciaire, lui faisant sommation d'avoir à lui restituer les exemplaires saisis. Cette sommation étant restée sans effet, M. le duc de Broglie, suivant la marche qui lui traçait les consultations, a fait présenter, hier 13, une enquête à M. le président du tribunal civil, à l'effet d'être autorisé à assigner à bref délai M. le préfet de police en restitution des exemplaires saisis et en dommages-intérêts. Avant-hier lundi, M. le duc de Broglie s'est présenté avec M. Andral devant M. le juge d'instruction Fleury qui l'a fait citer à son cabinet. Grand-croix de la Légion d'honneur depuis trente ans, il a l'exception de cette qualité pour décliner la compétence du tribunal et du juge d'instruction lui-même. Aux termes des sénatus-consultés des 13 juillet 1852 et 13 juin 1858, il n'est justiciable que de la haute Cour fonctionnant sans assistance de jurés, mais fonctionnant du premier président et de deux présidents de chambre de la Cour de cassation. Cette réserve faite et consignée au procès-verbal, il a consenti à s'expliquer.

Interrogé sur quatre passages constituant, suivant l'imputation, le délit d'attaque à la Constitution, il a formellement refusé de répondre. « Mon livre, a-t-il dit, n'ayant pas été publié, n'appartenant et la justice n'a pas le droit de me demander compte de ce qu'il contient. » Restreignant ses explications aux faits qui avaient précédé la saisie, il a fait observer qu'il n'y avait pas eu de publication. Lorsque la saisie a été opérée, le tirage n'était même pas terminé, et à l'heure qu'il est, les dernières feuilles ne sont pas encore tirées.

M. le juge d'instruction lui a demandé s'il était vrai qu'il n'eût pas l'intention de répandre son livre dans le public. Il a répondu que telle avait pu être son intention, mais qu'on n'avait le droit de lui demander aucun engagement, et qu'il n'entendait en prendre aucun.

L'interrogatoire s'est terminé là. On assure que la défense doit encore contester la régularité de la saisie, comme ayant été pratiquée en dehors de toute action judiciaire, et en vertu d'un ordre adressé télégraphiquement par le ministre de l'Intérieur au préfet de police, avant même que les deux exemplaires déposés au ministère de l'Intérieur eussent été saisis. Ce sont là, au surplus, de simples bruits que vous transmettons sous toutes réserves.

Quant à l'action en dommages-intérêts à suivre son cours. M. Archambault-Guyot s'est constitué hier pour M. le préfet de police, dont M. Bisson soutiendra à l'audience les intérêts. C'est décidément M. Andral qui doit plaider pour M. le duc de Broglie. L'affaire sera appelée vendredi devant la 1^{re} Chambre, présidée par M. Benoît-Champy; on fixera le jour des plaidoiries. Outre la restitution des livres saisis, le demandeur réclame deux cents francs de dommages-intérêts pour réparation du dégat causé par les agents dans l'impression.

MM. Dufaure et Hébert ont joint leur adhésion motivée à celle que M. Odilon Barrot a déjà donnée à la consultation délibérée en faveur de M. le duc de Broglie.

Paris, 18 juin.

Aujourd'hui a dû se discuter au parlement de Turin le projet d'unification de la dette publique, et demain se discutera le grand projet de loi d'armement national présenté par Garibaldi. On assure que le célèbre patriote aurait écrit à un très-haut personnage à Turin pour lui demander s'il était dans l'intérêt de l'Italie qu'il vienne dans ce moment soutenir sa loi et se mêler aux délibérations. Il aurait été répondu à Garibaldi par le même haut personnage que, dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait, il fallait peut-être mieux épargner au Parlement et au gouvernement les excitations dont sa présence est souvent, et malgré lui-même, le signal.

Maintenant, j'ai à vous parler de nouveaux bruits qui recommencent à circuler avec persistance et que je ne croyais plus, pour ma part, avoir à démentir. Il s'agit encore d'une annexion consentie de la Sardaigne à la France, comme témoignage de la reconnaissance de l'Italie vis-à-vis du gouvernement français. Comment s'engagerait-on ce fait si grave avec les engagements solennels contractés par M. Ricca-soli, lorsqu'il a pris les rênes du ministère? Croit-il aussi facilement que le gouvernement impérial s'expose sinon à la guerre au moins aux difficultés les plus graves vis-à-vis de l'Europe pour cette stérile conquête? Ce sont là des questions que je ne me charge pas de résoudre; j'ajoute même que je m'associe d'avance aux éléments universels de doute, la seule mention de cette réunion va soulever. Il n'est pas moins vrai que l'on met de nouveau en avant cette éventualité, et l'on ajoute même que d'ici à quelques jours les feuilles gouvernementales pourraient bien commencer à dévoiler à ce sujet la pensée intime du pouvoir. L'avenir seul, beaucoup mieux que toutes les négations, pourra prouver si l'assertion est aussi vraisemblable en fait qu'elle l'est en apparence.

Le conseil de France à Varsovie a reçu de son gouvernement l'ordre d'y venir tous les Français résidant en Pologne de s'abstenir de prendre part aux manifestations et aux mouvements politiques du pays. La même recommandation vient d'être faite aux employés de la Grande Compagnie des chemins de fer russes.

La crise d'Amérique et ses résultats possibles pour la situation monétaire et industrielle de nos voisins les anglais dont tous les intérêts se rattachent dans les questions de finances et de crédit si intimement aux nôtres, n'exercent-ils plus aucune influence sur la majorité de nos spéculateurs.

Pierre Frappier dit Bonneterre; assaut sur sa femme—2 ans de pénitencière provinciale. J.-Bie. Laporte dit Allouette; attaque avec intention d'infirmer un mal corporel grave—2 ans de pénitencière. Patrick Mulhern; vol d'un cheval—2 ans de pénitencière. Charles Schmidt; assaut avec intention d'enlèvement—2 ans de pénitencière. Archibald McDonald; larcin—5 ans de pénitencière. Thomas Mooney; larcin sur la personne—5 ans de pénitencière. Francis Warren; assaut grave—5 ans de pénitencière. George Wilson; argent reçu sous de faux prétextes—3 ans de pénitencière. François-Xavier Deslongsamps; larcin—5 ans de pénitencière. Margaret Webster; infanticide—5 ans de pénitencière. Puis la Cour s'ajourne au mois de septembre prochain.

Faits Divers.

—Le North Briton, de la ligne canadienne, est arrivé à Pointe-aux-Pères hier, à 4 heures p. m. Les nouvelles qu'il apporte sont sans importance.

—Hier soir, vers 10 heures, un individu dont nous n'avons pu savoir le nom a été frappé par trois autres inconnus, avec qui, paraît-il, il était pris de querelle. La scène se passa à l'extrémité-Est du Champ de Mars, au pied même de l'Éminence qui forme la terrasse; on voyait encore les lumières scintiller aux fenêtres des maisons environnantes. La police, qui se fait toujours remarquer par son absence, n'est arrivée sur les lieux que lorsque les assassins eurent pris la clef des champs. Les blessures infligées n'offrent aucun caractère sérieux.

—On nous informe que la pluie qui est tombée le 2 du courant a causé de grands dommages dans les comtés de Huntingdon et de Châteauguay. Il paraîtrait qu'elle serait tombée par torrents, surtout vers la frontière des États-Unis. La rivière Châteauguay, qui y prend sa source, ne pouvant fournir à l'écoulement des eaux, a franchi ses bords, inondant tous les terrains qui l'avoisinent. Quatre ponts, jetés sur son lit, ont été emportés. Plusieurs radeaux ont été brisés, et le bois qu'ils renfermaient a été dispersé et perdu presque entièrement. Dans le bas du la rivière, près de son embouchure, les terres ensemencées, qui promettaient beaucoup, ont été submergées. On nous dit que les Sœurs Grises, qui ont fait construire deux jetées afin d'y retenir l'eau pour les moulins de leur seigneurie, auront beaucoup à souffrir, car les propriétés, qui perdent par l'inondation, réclament une indemnité qui se monte à un chiffre très-élevé.

—A l'assemblée annuelle de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, pour l'élection de ses officiers, ont été élus: Président, J. G. Bibaud, Ecr. M. D.; Secrétaire-Trésorier, H. Pelletier, Ecr. M. D.

—Lundi dernier ont eu lieu les élections municipales pour la cité des Trois-Rivières. M. J. E. Turcotte, M. P. P., a été réélu maire par acclamation et MM. J. C. H. Craig, W. Giroux, G. Lassalle et J. E. Normand ont été élus conseillers.

—M. le Dr. Turcotte a également été élu par acclamation maire de St-Hyacinthe, lundi de la semaine dernière.

—Nos remerciements à qui de droit pour un exemplaire des Statuts du Canada, passés durant la dernière session du dernier Parlement.

—Il est mort en cette ville la semaine dernière 57 personnes dont 47 ont été enterrées au cimetière catholique et 10 au cimetière protestant.

—Le Morning Chronicle nous apprend que deux soldats de la garnison de Québec ont désertés et ont eu soin, afin d'assurer leur fuite, de couper la ligne télégraphique entre la Rivière du Loup et les Petites-Chutes.

—Le nombre des prisonniers amenés devant la Cour du Recorder pour la semaine finissant le 6 courant, a été de 108; les amendes imposées ont produit un montant de \$230.

—La plus grande partie du 47^e régiment venant d'Angleterre est arrivée en cette ville vendredi matin pour remplacer les Royal Rifles, qui sont allés stationner à Kingston.

—Il circulait il y a quelque jours à Ottawa des billets contrefaits de la banque de Montréal numérotés C. H. 43, 912 et datés d'Ottawa, 1 août 1860; ainsi Nos C. H. 84, 781, et 84,784 de la branche de London de la même banque. Les faux billets sont plus petits que les bons et le papier en est gris.

—Un canadien du nom de Louis Narcisse Latzon s'est noyé près le premier bassin du Canal Lachine, samedi après-midi. On a trouvé son corps hier après-midi.

Nous lisons dans le Morning Chronicle de Samedi: «M. T. Barry, commis dans le magasin de M. Patterson, Basse-Ville et M. P. Lynch, messenger dans un des Bureaux du Gouvernement ont fait, sur l'élection de Montréal-Est, un pari, dont les conditions étaient que le parti, dans lequel remonterait dans une brouette le gagnant en haut pe la cote de la Basse-Ville. Le perdant, M. T. Barry a rempli, vendredi, les conditions du pari en montant l'autre dans une brouette rouge et en remonçant, les pieds nus, la brouette jusqu'à la place d'Armes. Un assez grand nombre de personnes ont été témoins du fait.» Pas mal pour un Québécois!

Distribution des Prix du Collège Masson, Décernés aux Elèves le 8 Juillet 1861.

1er Acc.—Ferdinand Corbeil et Jos. Archambault.
2e " Ovide Dutrizac.
3e " Edouard Carmel et Jos. Pauzé.
Grammaire.
1er Prix—Noé Poupard,
2e " Ovide Dutrizac et Ferdinand Corbeil.
1er Acc.—Edouard Carmel et Jos. Archambault.
2e " Jos. Pauzé,
3e " Alphonse Jacques et Louis Meunier.
Arithmétique.
1er Prix—Noé Poupard,
2e " Jos. Pauzé,
1er Acc.—Ferdinand Corbeil,
2e " Louis Meunier,
3e " Ed. Carmel, Jos. Archambault, H. Béliveau.
Thèmes.
1er Prix—Noé Poupard,
2e " Ferdinand Corbeil et Ovide Dutrizac.
1er Acc.—Alphonse Jacques,
2e " Edouard Carmel,
3e " Jos. Archambault.
Versions.
1er Prix—Ovide Dutrizac,
2e " Noé Poupard,
1er Acc.—Henri Béliveau,
2e " Edouard Carmel,
3e " Elzéar Brochu.
Arithmétique.
1er Prix—Ovide Dutrizac,
2e " Alphonse Jacques,
1er Acc.—Edouard Carmel,
2e " Jos. Archambault,
3e " Henri Béliveau.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Noé Poupard, Edouard Carmel, Ovide Dutrizac, Ferdinand Corbeil, Alphonse Jacques, Louis Meunier.

SIXIÈME CLASSE.
Excellence.
1er Prix—Télesphore Vandry,
2e " Pierre Théberge,
1er Acc.—Jos. Legris,
2e " Jos. Montmarquet,
3e " Jos. Perry.
Histoire Romaine.
1er Prix—Zéphirin Joncas,
2e " Jos. Perry et Callixte Ouimette.
1er Acc.—Jos. Legris,
2e " Pierre Théberge,
3e " Télesphore Vandry.
Grammaire.
1er Prix—Alphonse Forget,
2e " Pierre Théberge,
1er Acc.—Jos. Legris,
2e " Jos. Perry et Alphonse Dagenais,
3e " Arthur Vinet.
Thèmes.
1er Prix—Télesphore Vandry,
2e " Pierre Théberge,
1er Acc.—Jos. Perry et Arthur Vinet,
2e " Jos. Legris,
3e " Alexandre Rémillard et Alphonse Forget.
Versions.
1er Prix—Jos. Perry,
2e " Télesphore Vandry,
1er Acc.—Alphonse Forget et Pierre Théberge,
2e " Arthur Vinet,
3e " Jos. Montmarquet et Jos. Legris.
Grammaire.
1er Prix—Callixte Ouimette,
2e " Télesphore Vandry et Joseph Legris,
1er Acc.—Zéphirin Joncas et Joseph Perry,
2e " Pierre Théberge et Alphonse Forget,
3e " Alphonse Dagenais.
Arithmétique.
1er Prix—Pierre Théberge,
2e " Alphonse Dagenais,
1er Acc.—Louis Gladu,
2e " Télesphore Vandry,
3e " Alphonse Forget et Alexandre Rémillard.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Albert Roy, Ferdinand Corbeil, Callixte Ouimette, Zéphirin Joncas, Jos. Legris, Alphonse Dagenais.

CINQUIÈME CLASSE.
Excellence.
1er Prix—Ludger Gariépy,
2e " Hector Gariépy,
3e " Amédée Parent,
1er Acc.—Alphonse Larin,
2e " Louis Després,
3e " Louis Roy et Wilfrid Bohémier.
Histoire d'Angleterre.
1er Prix—Ovide Filion,
2e " Louis Sicaud,
3e " Camille Brochu et Amédée Parent,
1er Acc.—Louis Roy,
2e " Ludger Gariépy,
3e " Henri Lepage et Henri Desjardins.
Thèmes.
1er Prix—Amédée Parent,
2e " Alphonse Larin et Henri Lepage,
3e " Hector Gariépy,
1er Acc.—Ludger Gariépy,
2e " Henri Desjardins,
3e " Jacques Normand et Louis Roy.
Versions.
1er Prix—Hector Gariépy,
2e " Louis Després,
3e " Alphonse Larin, Henri Lepage et Adolphe Mathieu.

1er Acc.—Camille Brochu,
2e " Jacques Normand et Alphonse Ouellette,
3e " Wilfrid Bohémier.
Grammaire.
1er Prix—Camille Brochu,
2e " Ovide Filion et Louis Roy,
3e " Amédée Parent,
1er Acc.—Ludger Gariépy,
2e " Alphonse Larin,
3e " Louis Després, H. Desjardins et P. Laohappelle.
Arithmétique.
1er Prix—Camille Brochu,
2e " Ludger Gariépy, et Jos. Beauchamp,
3e " Adolphe Mathieu,
1er Acc.—Ferdinand Paquet,
2e " Eustache Larose et Erasme Brazeau,
3e " Ovide Filion.
Tenue des Livres.
1er Prix—Eustache Larose,
2e " Ludger Gariépy,
3e " L. Després et A. Larin,
1er Acc.—Camille Brochu,
2e " Erasme Brazeau et A. Parent,
3e " Henri Lepage.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Eustache Larose, Xaxier Desjardins, Louis Sicaud, Camille Brochu, L. Gariépy, Jos. Beauchamp.

QUATRIÈME CLASSE.
Excellence.
1er Prix—J.-B. Lalonde,
2e " Antoine Moreau,
3e " Jos. Delphousse,
1er Acc.—Adolphe Lamarche,
2e " Alphonse Lajeunesse,
3e " J.-B. Boc.
Histoire de France.
1er Prix—A. Moreau, Jos. Vézina et Jos. Delphousse,
2e " J.-B. Boc et Alp. Choquet,
3e " Charles Vaillancourt,
1er Acc.—Adolphe Lamarche,
2e " Léon Simard,
3e " Télesphore Crevier et Ed. Bastien.
Thèmes.
1er Prix—Adolphe Lamarche,
2e " Narcisse Trudel,
3e " Alphonse Lajeunesse,
1er Acc.—J.-B. Lalonde,
2e " Ernest Turgeon,
3e " Antoine Moreau.
Versions.
1er Prix—Antoine Moreau,
2e " Jos. Morin,
3e " Adolphe Lamarche,
1er Acc.—Narcisse Trudel et Fidèle Ouimet,
2e " Léon Simard,
3e " Magloire Limoges.
Grammaire.
1er Prix—Adolphe Choquet,
2e " Adolphe Lamarche,
3e " Jos. Vézina,
1er Acc.—Jos. Delphousse et A. Moreau,
2e " Léon Simard,
3e " Charles Béliveau.
Agriculture.
1er Prix—Antoine Moreau,
2e " Charles Vaillancourt et A. Choquet,
3e " Jos. Delphousse et A. Lamarche,
1er Acc.—Télesphore Crevier,
2e " Léon Simard et Joseph Morin,
3e " Jos. Vézina et Francis Sicaud.
Arithmétique.
1er Prix—Antoine Moreau,
2e " J.-B. Lalonde et A. Choquet,
3e " A. Lamarche et J. Morin,
1er Acc.—Jos. Vézina et Jos. Delphousse,
2e " A. Lajeunesse et M. Limoges,
3e " T. Crevier et C. Béliveau.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Léandre Labelle, C. Vaillancourt, J. Delphousse et Adolphe Lamarche.

TROISIÈME CLASSE.
Excellence.
1er Prix—Zotique Meunier,
2e " Herménégilde Gauthier,
3e " Sifroi Desjardins,
1er Acc.—Léandre Bélanger,
2e " Damase Chamberland,
3e " Roch Courval.
Thèmes.
1er Prix—Zotique Meunier,
2e " Damase Chamberland,
3e " Léandre Bélanger,
1er Acc.—Sifroi Desjardins,
2e " Alphonse Chalifoux,
3e " Herm. Gauthier.
Versions.
1er Prix—Sifroi Desjardins,
2e " Damase Chamberland,
3e " Zotique Meunier,
1er Acc.—Léandre Bélanger,
2e " Michel Cyr,
3e " Nicolas Fortin.
Grammaire.
1er Prix—Damase Chamberland,
2e " Zotique Leclerc et Edwin Pauzé,
3e " Léandre Bélanger,
1er Acc.—Alphonse Chalifoux,
2e " Zotique Meunier,
3e " Sifroi Desjardins et Joseph Dutrizac.
Dialogue.
1er Prix—Frederic Jones,
2e " Sifroi Desjardins,
3e " Damase Chamberland et J.-B. Toutan,
1er Acc.—Léandre Bélanger et Alphonse Drapeau,
2e " Zotique Leclerc,
3e " Nicolas Fortin.

1er Acc.—Camille Brochu,
2e " Jacques Normand et Alphonse Ouellette,
3e " Wilfrid Bohémier.
Grammaire.
1er Prix—Camille Brochu,
2e " Ovide Filion et Louis Roy,
3e " Amédée Parent,
1er Acc.—Ludger Gariépy,
2e " Alphonse Larin,
3e " Louis Després, H. Desjardins et P. Laohappelle.
Arithmétique.
1er Prix—Camille Brochu,
2e " Ludger Gariépy, et Jos. Beauchamp,
3e " Adolphe Mathieu,
1er Acc.—Ferdinand Paquet,
2e " Eustache Larose et Erasme Brazeau,
3e " Ovide Filion.
Tenue des Livres.
1er Prix—Eustache Larose,
2e " Ludger Gariépy,
3e " L. Després et A. Larin,
1er Acc.—Camille Brochu,
2e " Erasme Brazeau et A. Parent,
3e " Henri Lepage.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Eustache Larose, Xaxier Desjardins, Louis Sicaud, Camille Brochu, L. Gariépy, Jos. Beauchamp.

1er Prix—Léandre Bélanger,
2e " Frederic Jones,
3e " Damase Chamberland,
1er Acc.—Zotique Meunier,
2e " Sifroi Desjardins,
3e " Eloi Ouimette.
Arithmétique.
1er Prix—Alphonse Chalifoux,
2e " Frederic Jones,
3e " Nicolas Fortin,
1er Acc.—Callixte Brunette et Damase Chamberland.
2e " Zotique Leclerc,
3e " Zotique Meunier et Joseph Corbeil.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Zotique Leclerc, Michel Cyr, Eloi Ouimette, Frederic Jones, Sifroi Desjardins, D. Chamberland, Zotique Meunier.

SECONDE CLASSE.
Excellence.
1er Prix—Stanislas Auger,
2e " Paschal Amess,
3e " François Lapointe,
1er Acc.—Cléophas Delorme,
2e " Hormisdas Caron,
3e " Charles Bohémier et Antoine Beaudoin.
Thèmes.
1er Prix—Stanislas Auger,
2e " Paschal Amess,
3e " J. B. Auger,
1er Acc.—C. Delorme et Jules LeFebvre,
2e " François Lapointe,
3e " Charles Bohémier.
Grammaire.
1er Prix—Victor Delphousse,
2e " Antoine Bandoin,
3e " Hormisdas Caron et Paschal Amess,
1er Acc.—François Lapointe et Ulric LeVèque,
2e " St. Auger, C. Delorme et Jos. LeFebvre,
3e " Louis Forget et Eugène Varin.
Dialogue.
1er Prix—A. Beaudoin et P. Amess,
2e " Ulric LeVèque et V. Delphousse,
3e " Césaire Turgeon,
1er Acc.—Hector French et Edouard Sicaud,
2e " H. Caron et James McKenzie,
3e " Francis Lapointe.
Arithmétique.
1er Prix—Francis Lapointe et C. Delorme,
2e " Benjamin Bohémier,
3e " Charles Bohémier,
1er Acc.—Stanislas Auger et Antoine Beaudoin,
2e " Ulric LeVèque,
3e " Louis Forget et Henri Lachapelle.

Calligraphie.
1er Prix—Léandre Bélanger,
2e " Frederic Jones,
3e " Damase Chamberland,
1er Acc.—Zotique Meunier,
2e " Sifroi Desjardins,
3e " Eloi Ouimette.
Arithmétique.
1er Prix—Alphonse Chalifoux,
2e " Frederic Jones,
3e " Nicolas Fortin,
1er Acc.—Callixte Brunette et Damase Chamberland.
2e " Zotique Leclerc,
3e " Zotique Meunier et Joseph Corbeil.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Zotique Leclerc, Michel Cyr, Eloi Ouimette, Frederic Jones, Sifroi Desjardins, D. Chamberland, Zotique Meunier.

1er Acc.—Napoléon Fortin et Léon Larue,
2e " Aristie Boc et Louis Gratton,
3e " Auguste Langelier, Edmond Germain et Ferdinand Fortin.
Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application.
Louis Lajeunesse, Léon Dagenais, Léon Larue, Jos. Contar, Edouard Blais, T. Filion.
Musique.
Piano.
1er Prix—Joseph Montmarquet et Alphonse Dagenais,
2e " Adolphe Mathieu,
3e " Henri Desjardins et Ernest Turgeon,
4e " Pierre Théberge et Ferdinand Corbeil.
1er Acc.—Henri Béliveau,
2e " Joseph Charbonneau,
3e " Camille Brochu,
4e " Stanislas Auger et Paschal Amess.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.
9 juillet 1861.
FLEUR—de ble... quint. 13 4 @ 14 0
d'avoine... 10 0 @ 10 6
Bis-Huile... 7 6 @ 8 0
GRAINS—Ble... quint. 0 0 @ 0 0
Pois... 3 9 @ 4 0
Orge... 0 0 @ 0 0
Sarrasin... 1 8 @ 2 0
Lin... 2 0 @ 2 6
Mil... 10 0 @ 10 6
LÉGUMES—Patate... poche 2 6 @ 3 0
Fèves... quint. 10 0 @ 10 7
LAITIERS—Gauf... douz. 0 4 @ 0 5
Beurre frais... livre 0 8 @ 0 10
Beurre sale... 00 7 @ 0 8
Ois... coup. 9 0 @ 11 0
VOLAILLE—Dindes... 0 0 @ 0 0
Canards... 3 4 @ 3 7
Poulets... 2 6 @ 3 0
Pigeons... 1 0 @ 1 3
VIANDES—Bœuf... livre 00 3 @ 00 5
Roastbeef... 00 6 @ 00 7
Lard... 00 6 @ 00 6
Jambon... 00 6 @ 00 6
Agneau... quartier 2 0 @ 2 6
Mouton... 3 0 @ 4 0
Veau... 2 0 @ 3 0
Boeuf... 100 lb. 30 0 @ 35 0
Cochon... 30 0 @ 32 0

Mariage.
Dans l'Eglise Paroissiale de Montréal, le 8 de juillet, par le Révérend Messrs A. Trépan, Chanoine et Grand-Vicaire de l'Évêché de Montréal, George I. Barthe, écrivain, avocat, et propriétaire de la Gazette de Montréal, et Demoiselle Joséphine-Charlotte Meilleur, troisième fille de J. B. Meilleur, écrivain, M. D. L. L. D.
En cette ville, le 3 du courant, par le Révérend Chanoine Leblanc, Wilfrid Birs Desmarais, Ecr., marchand de Montréal, à Demoiselle Philomène Benoit, fille de François Benoit, Ecr., marchand du même lieu.
En cette ville, le 3 du courant, par Messrs Prévost, M. Edmond Brousseau, marchand, à Delie, Claire-Antoinette Barreille, fille de feu Jean Barreille, Ecr., en son vivant marchand d'Ottawa.

Décès.
En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 3 mois et 8 jours, Marie-Lorise-Eugénie, enfant de J. B. Giroux, Ecr.
A l'Industrie, le 5 courant, Francis-Henry-Napoléon, enfant de M. Napoléon Thompson, de cette ville.
A St. Urbain Premier, le 7 courant, à 81 heures p. m., après une maladie de 18 heures, Marie-Zéphirine, âgée de 8 mois, enfant de A. R. Bisson, écrivain, N. P.
L'ORDRE est à vendre au Dépôt de Journaux de W. DALTON, Coin des Rues Craig et St. Laurent.

M. L. D. GAREAU,
TAILLEUR DE
ENSEMBLE DE MOUTON POUR COIN DES
RUES LEMOINE ET NEGILLI.
MONTRÉAL.
C'est avec grand plaisir que nous appelons l'attention de nos amis et du Public sur le fonds étendu de
HARDES FAITES,
de M. L. D. GAREAU, où l'on peut être certain d'être servi avec ponctualité et du mieux possible.
R. R. R.
LES MALADIES
A leur Commencement, à leur Milieu et à leur plus haut degré de force, sont ardoles, guerries et prévenues par les
REMEDES DE RADWAY.
Le "Radway Ready Relief" procure un soulagement immédiat dans les attaques de Choléra, qui peuvent se déclarer durant cette saison. Aucun stimulant différent ne peut avoir un effet plus spontané. Les plus terribles proximités des spasmes, les attaques les plus pressantes de "Rheumatisme", de "Névralgie", de "Colique", de "Crampes", de "Cholera Morbus", sont arrêtés par lui avec une spontanéité qui peut paraître être un effet mécanique. Comme antidote à toutes les maladies, il peut être regardé comme infailible. Les personnes qui l'emploient comme remède d'adoucissement et de rafraîchissement aux fièvres remittentes, intermittentes et aux autres fièvres.
Le D. Dr. E. B. Parkins, de Marietta, O., nous écrit que le "Radway Ready Relief" contre les fièvres typhoïdes, bilieuses et autres, a eu un succès immense, surtout lorsqu'il a été employé en même temps que les pilules de Radway; il peut guérir en cas désespéré en 5 ou 6 jours.
RADWAY REGULATING PILLS.
Le Meilleur Purgatif connu dans le Monde.
Dans les cas récents de Coliques, inflammations d'entrailles et toutes les autres attaques, elles produisent une évacuation complète en six heures.
Les "Pillules" de Radway sont les seuls cathartiques qui offrent la meilleure purgation. Leur effet se fait ressentir plus rapidement que tous les remèdes connus. Aucune espèce d'indigestion, de maladie bilieuse, ne peut se passer de son opération curative.
Les "Pillules" de Radway sont les purgatifs les plus purs et les meilleurs que tous les médicaments connus par la science. Tout en expulsant du corps les humeurs corrompues, elles augmentent la vitalité et fortifient le système.
RADWAY RENOVATING REVOLVENT.
Les personnes sujettes aux maux d'estomac, de tête, de bouche, de peau, sont certaines d'une prompte guérison en faisant usage du Revolvent.
Le "Le Radway Renovating Revolvent" répare les outrages de la nature, remplace la déperdition par la vigueur; guérit toute espèce d'atouque de scrofule, de cancer, etc., optalmie, et toutes les affections d'yeux.
Les personnes atteintes de l'athame, des bronchites, de la Phthisie, peuvent espérer une prompte guérison en faisant usage de ces pilules.
Les Remèdes de Radway sont à vendre par tous les droguistes.
RADWAY ET Cie,
23, John Street, New-York.

Déménagement.
F. X. LOISEL,
MARCHAND-TAILLEUR,
Coin des Rues Notre-Dame et St. Guillaume,
(En Face de l'Eglise de Récollets).
MONTRÉAL.
INFORME ses amis et le public en général qu'il a transporté son Etablissement à l'endroit ci-dessus, et qu'il est prêt, comme par le passé, à exécuter tous les ordres qui lui seront confiés. Il tient toujours un magasin d'Assortiment général de DRAPS, CASIMIRS, et PATRONS à VESTE; aussi, une grande variété de HARDES FAITES, provenant des meilleures Fabricques et faites à la Mode du jour.
Toutes espèces d'HABILLEMENTS EXTRAITS seront faits à ordre dans les derniers prix et avec ponctualité. Et PATRONS à VESTE, P. X. L. est Agent pour les Modes de Paris et New-York qu'il reçoit chaque mois.
AVIS SPECIAL.
Nous invitons nos amis d'aller visiter cet Etablissement. Vu l'expérience que possède M. Loisel dans ce genre d'affaires avec le grand Assortiment qu'il tient constamment, nous sommes certains qu'ils trouveront leur avantage.
Pain Killor.
Il n'y a pas de médecine aussi prompte dans ses effets pour les cas de choléra, choléra morbus, etc., que le Pain Killor de Victor Davis. C'est un antidote infailible lorsqu'il est appliqué dans les premiers symptômes de la maladie. Il n'est pas à avoir aucune famille qui n'en ait une bouteille toujours à leur portée.
Les taches causées par le Pain Killor sur le visage sont aisément effacées en le trempant dans le pré-détreint. Le Pain Killor de Davis semble être particulièrement efficace dans le choléra morbus, affection des habitants du Birman, sont particulièrement exposés par leur genre de vie malsain. C'est un antidote précieux contre les poisons des moustiques, mille puits, scorpions, frelons, etc., etc.
Rev. J. Benjamin ancien Missionnaire Birman.
A vendre chez les Agents, MM. LYMAN, CLARE et Cie., CARTER, KERRY et Cie., et LAMPLOUGH et CAMPBELL.

PRIÈRES
Qui doivent être récitées, jusqu'à nouvel ordre, PAR CHAQUE
Prêtre après sa Messe.
SUR CARTON, PRIX—10 CENTS.
A vendre au Bureau de l'Ordre par PLINGUET et Cie., 26, Rue St. Gabriel, 8 juillet 1861.

Collège de St. Hyacinthe.
MERCREDI, le 17 du présent Mois, aura lieu la DISTRIBUTION DES PRIX du COLLEGE de St. HYACINTHE. Elle sera précédée de la Translation du Corps du Révérend Messire G. ROUARD de la Cathédrale à la Chapelle, et de la messe au Cimetière du Collège. La Cérémonie de la distribution des Prix aura lieu à 10 heures. Un Train de Chars spécial quittera Montréal à 1 heure, le retour aura lieu à 5 heures P. M. L'ouverture des Classes se fera le 11 Septembre.
St. Hyacinthe, 8 juillet 1861.

Forgeron demandé.
LE SOUS-SIGNÉ a besoin d'un BON FORGERON pour FERRER les CARROSSÉS.
Personne n'a besoin de faire Application sans être compétent.
S'adresser à son Dépôt de Carrosses, 24, Grande Rue St. Jacques.
10 juillet.
M. O'MEARA, c-1

BONNE SANTÉ
A la Maison ou au Dehors
SI vous n'avez pas le temps de voyager et d'aller aux eaux-de-mer pour votre santé, faites usage de l'EAU DE PLANAGENET. Prenez-en 2 ou 3 verres le matin, une demi-tasse avant votre déjeuner et un verre dans le courant de la journée.
Examens de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.
LES Elèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui ont été admis à l'Examen Oral, subiront cet Examen VENDREDI, le 5 courant et les Jours suivants, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M. La Distribution Solennelle des Prix et des Diplômes aura lieu à l'Ecole Normale, VENDREDI, le 12 août du courant, à 9 heures du matin. Les parents des Elèves et les amis de l'Ecole sont respectueusement priés d'assister à ces Séances.
Le Principal,
H. A. VERREAU, Prov.
5 juillet.

Académie de St. Laurent.
L'EXAMEN PUBLIC et la DISTRIBUTION DES PRIX auront lieu le 10 JUILLET.
L'Examen commencera le matin à 8 heures précises; la Distribution se fera l'après-midi.
JOSEPH REZE,
1er juillet.

Couvent de St. Laurent.
L'EXAMEN PUBLIC et la DISTRIBUTION DES PRIX auront lieu le 11 JUILLET.
L'Examen commencera le matin à 8 heures précises; la Distribution se fera l'après-midi.
SCUR DES SEPT DOULEURS,
1er juillet.

Couvent de Longueuil.
LA Distribution des Prix de ce Pensionnat est fixée au 11 de JUILLET, à 10 heures A. M.
21 juin.

MAGASIN
DE
FERRONNERIE,
Enseigne du Marteau,
148, RUE ST. PAUL.
LE SOUS-SIGNÉ informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN de FERRONNERIE, dans le local ci-dessus, et qu'il aura plaisir de recevoir les commandes de toutes sortes, ainsi que de faire

AVIS.

LES SOUFFLEURS en VERRE, après avoir terminé leur Atelier pendant quelques jours, re-

Fleur Patente. Nouvellement reçu, un nouvel Approvisionnement de FLEUR PATENTE DE WHITNEY

Confitures, Confitures, Sucrées à Bon Marché, etc., BRUNEAU et DUFRESNE.

Homomy! Homomy!! Homomy!!! Réception reçue, quelques Sacs de BLE-DIN

PERDU, Depuis le Magasin de M. Z. Chapelle, Rue Notre-Dame

CHIMISTE et DROGUISTE, No. 3, Petite Rue St. Joseph, [Vis-à-vis l'Eglise Paroissiale.]

EAU DE SODA A LA GLACE, Des Fontaines d'Argent de NICHOL, avec des

AVIS PUBLIC, EST par le présent donné que les CENT ACTIONS possédées par la ci devant COMPAGNIE

LITTÉRATURE A PRIX REDUITS, COMME il n'est plus fait d'Allocation par le Gouvernement

ROYALE, Capital £2,000,000, Continue à ASSURER toutes espèces de PROPRIÉTÉS

KEMP et CIE., 212, Rue Notre-Dame, Seconde Porte Est de l'Eglise Paroissiale

AVIS, La Société de Construction Canadienne de Montréal offre à prêter \$8,000.00

L'ARMÉE DES ETATS-UNIS ET LE "RADWAY READY RELIEF" Informations pour le Département de la Guerre

NOUS nous proposons d'offrir au public, dans de courts extraits, sur le "RADWAY READY RELIEF"

TEMOIGNAGES, No. 1.—Du 9^e Régiment des Volontaires de N.-Y. (Zouaves).

TEMOIGNAGES, No. 2.—Le Major Finelli, des Gardes de Garibaldi

TEMOIGNAGES, No. 3.—Le Col. Georges Lyons, du 3^e Régiment N.-Y.

TEMOIGNAGES, No. 4.—Le Chirurgien Sanjour et le Col. Phelps, du 1^{er} Régiment des Volontaires du Vermont

TEMOIGNAGES, No. 5.—Le Capt. John Whiteck, du 1^{er} Régiment de Californie

TEMOIGNAGES, No. 6.—L'Editeur militaire du Sunday Atlas certifie la guérison par le "RELIEF" des hommes

AVIS PUBLIC AMERICAIN, L'usage du "RADWAY READY RELIEF" est d'une importance égale au Foyer domestique

APPLIQUE INTERIEUREMENT, Il arrête instantanément les Douleurs causées par la Diarrhée

Le "RADWAY RENOVATING RESOLVENT" Est le plus précieux Remède qui puisse être appliqué aux Ulcères

Le "RADWAY RENOVATING RESOLVENT" Est un excellent Remède contre les Maux d'Estomac

BRONCHES—CRACHEMENT DE SANG, Dans tous les cas de Bronches nous avons pu connaître, chaque fois que le "RENOVATING"

"RADWAY REGULATING PILLS", Les "RADWAY REGULATING RESOLVENT" sont le seul Végetal dont l'effet égale celui du Calomel

LES PILULES DE RADWAY, La première Dose de ces Pilules fait effet sur les systèmes dérangés

LES PILULES DE RADWAY, La première Dose de ces Pilules fait effet sur les systèmes dérangés

LES PILULES DE RADWAY, La première Dose de ces Pilules fait effet sur les systèmes dérangés

LES PILULES DE RADWAY, La première Dose de ces Pilules fait effet sur les systèmes dérangés

CINQ-MARS & CIE., MARCHANDS—TAILLEURS No. 71, Rue McGill, No. 71,

CHEMIN DE FER DU G.-TRONC, Changeement d'Heures, A partir de LUNDI, le 10 JUIN, les Trains quitteront la Station de la Pointe St. Charles

Trains Est, Train mélé pour Island Pond et toutes les Stations Intermédiaires, 9.30 A.M.

Trains Ouest, Train mélé pour Kingston et les Stations Intermédiaires, 8.45 A.M.

LA Banque du Peuple, LES DIRECTEURS de la BANQUE du PEUPLE, ayant décidé d'annuler la Somme de QUATRE CENT MILLE PIASTRES

ASSURANCE "UNITY", Contre le Feu et sur la Vie, DE LONDRES, Avec lequel est amalgamé le Bureau de l'EQUITABLE

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

Bouteilles en Pierre, POUR BIERRE GINGEMBRE, 75 Grosses à vendre, E. W. WRIGHT et CIE.

AVIS D'ELECTIONS, LE Soussigné, désireux voir retourner au prochain Parlement tous les Candidats qui pourront sauvegarder les intérêts du pays

DANIEL HARMER, Manufacturier et Marchand de BOTTES, SOULIERS et CUIRS de toutes sortes, en Gros et en Détail

73, POTERIES, 73, JAMES PATTON et CIE. viennent de recevoir leur Assortiment de Printemps de GLACES et VAISSELLES

EN VENTE, Conserves de Croûte et Blackwell, Saucés et Marinades de Batty, Champignons et Saucés de Champignons

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

LES SOUSSIGNÉS, LYMANS, CLARE et CIE., 226, Rue St. Paul, 2,000 lbs. de CARBONATE d'AMMONIA

Récompenses, LES Soussignés viennent de recevoir, par le Bolestin, le complément de leur Importation de LIVRES, propres à être donnés pour DISTRIBUTION DE PRIX

ETABLISSEMENT D'Horloges et de Montres, FAITES ou RÉPARÉES, 155, RUE CRAIG, [Près la Rue St. Laurent.]

REFRIGERANTS, LE Soussigné vient de recevoir une Collection de REFRIGERANTS PERFECTIONNÉS, qui ont obtenu le Premier Prix aux Etats-Unis

PEOLES DE CUISINE, LE Soussigné a constamment en mains des PEOLES de CUISINE du plus beau genre, tels que "Empire State", "Victor", "Star", "Santalita", "Peace Maker" et le célèbre Poêle de Cuisine

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

ASSURANCE "UNITY", CONTRE LE FEU, AVIS, LES AFFAIRES DU BUREAU de l'ASSURANCE "EQUITABLE" sont transférées à l'Association ci-dessus qui est chargée de tout régler

PREMIER PRIX. HARDES D'ENFANTS, EDWARD HIMES, MARCHAND—TAILLEUR, Informe respectueusement ses nombreux amis le public qu'il a TRANSPORTÉ son Magasin dans un grand Edifice, en face de son ancienne Demure

Marchandises nouvelles, Nouveaux Styles, Knickerbocker, School, VESTES, MANTEAUX, PANTALONS

MAGASIN DE CUIR, Lupien et Roby, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

MAGASIN DE CUIR, OBTIENNE honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT au Coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste

C. REY, A déménagement de la Rue Bonsecours au No. 152 rue St. Paul, il a constamment en mains Montres, Horloges, Bijoux, etc.

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

COMPAGNIE DU RICHELIEU, Ligne Quotidienne de la Malle Royale, MONTREAL et QUEBEC, LIGNE RÉGULIÈRE

AVIS PUBLIC, J. G. KENNEDY, No. 43 Grande Rue St. Laurent, Intéressé avec L. BENJAMIN & CIE., INFORME ses amis et le public qu'il a OUVERT, à son propre compte, un MAGASIN de TAILLEUR, etc.

Nouvelle Importante!!! MEUBLES, En Gros et en Détail, T. PARISEAU, 72, Grande Rue St. Jacques, 72, MONTREAL.

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

MEUBLES, de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreuses pratiques à l'ouverture de la Navigation l'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en

Déménagement.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public qu'il vient de transporter son magasin sur la rue Notre-Dame, au No. 471 Ouest, Bâtisse Pruit, où il vient de recevoir un assortiment étendu de NOUVELLES MARCHANDISES de goût et d'époque pour le printemps et l'été.

HOTEL DU CANADA.

Le Soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a fait faire de GRANDES AMELIORATIONS à l'HOTEL sus-mentionné. Les Visiteurs trouveront toujours ses Omibus au Débarcadere des Bateaux à Vapeur et à l'arrivée des Chars.

MAGASIN DE CUIR.

Un honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a OUVERT, le 15 du Courant, au No. 151, RUE ST. PAUL, No. 151.

MAGASIN DE CUIR.

Un grand Assortiment de toutes sortes de CUIRS, Fournitures à Cordonniers, etc., et qu'il vendra à PRIX REDUITS.

NOEL ROY,

TEINTURIER-DEGRAISSEUR, 51, GRANDE RUE ST. LAURENT, -51, MONTREAL.

MICHEL MOSES,

PEINTRE D'enseignes et de Maisons, TAPISSEUR EN DECOR, 32, - Rue de l'Inspecteur, -32.

LA "ROYALE"

Compagnie d'Assurance DE LIVERPOOL et LONDRES CONTRE L'Incendie et sur la Vie CAPITAL: DEUX MILLIONS STG.

LA "ROYALE"

Compagnie d'Assurance DE LIVERPOOL et LONDRES CONTRE L'Incendie et sur la Vie CAPITAL: DEUX MILLIONS STG.

Corbillards.

M. F. X. CUSSON prend la liberté d'annoncer au public qu'il s'est procuré de nouveaux et magnifiques CORBILLARDS, encore plus splendides que ceux qu'il avait auparavant.

MANUEL PAROISSIAL,

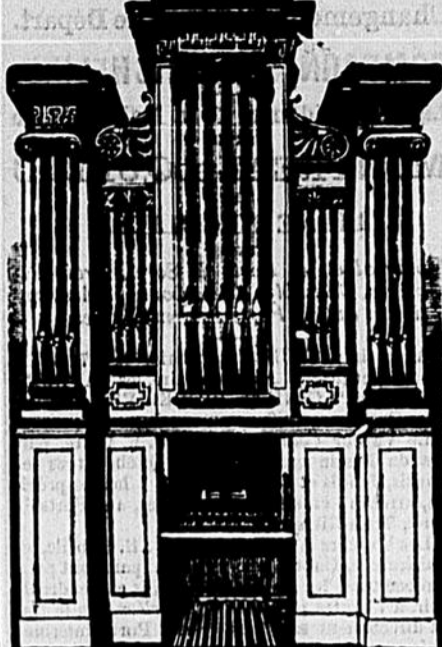
RECOMMANDE POUR LES MISSIONS, A Vendre en GROS et en DETAIL CHEZ Z. CHAPELEAU, 112, Rue Notre-Dame, 112.

MANUEL DE PIÉTE,

Contenant toutes les Prières à l'usage du Chrétien, les Psalms et les Hymnes de l'Office Paroissial, les Oraisons de l'année et un Recueil de Cantiques pour les Dimanches et Fêtes de l'année.

PIANOS-FORTE.

MM. Brown, Munro et Cie., Manufacturiers de Pianos-Forte, ci-devant de Boston, Mass.



MANUFACTURE DE S. R. WARREN

ORGUES D'EGLISE, HARMONIUMS, MELODEONS, MONTREAL.

HARMONIUMS ET MELODEONS

Un grand Assortiment de Magnifiques Instruments dont les Boîtes en Bois de Rose sont remarquables par la fin et leur son exquis.

LA "ROYALE"

Compagnie d'Assurance DE LIVERPOOL et LONDRES CONTRE L'Incendie et sur la Vie CAPITAL: DEUX MILLIONS STG.

LA "ROYALE"

Compagnie d'Assurance DE LIVERPOOL et LONDRES CONTRE L'Incendie et sur la Vie CAPITAL: DEUX MILLIONS STG.

Corbillards.

M. F. X. CUSSON prend la liberté d'annoncer au public qu'il s'est procuré de nouveaux et magnifiques CORBILLARDS, encore plus splendides que ceux qu'il avait auparavant.

MANUEL PAROISSIAL,

RECOMMANDE POUR LES MISSIONS, A Vendre en GROS et en DETAIL CHEZ Z. CHAPELEAU, 112, Rue Notre-Dame, 112.

MANUEL DE PIÉTE,

Contenant toutes les Prières à l'usage du Chrétien, les Psalms et les Hymnes de l'Office Paroissial, les Oraisons de l'année et un Recueil de Cantiques pour les Dimanches et Fêtes de l'année.

DOUTRE, DAoust & DOUTRE,

AVOCATS, Beauharnais, Ont ouvert un Bureau au Village de Beauharnais, où LEON DOUTRE, Ecr., l'un d'eux, a établi son domicile permanent.

SAMUEL HOLMES,

125, Rue St. Paul, 125, FERBLANTIER, PLOMBEUR et APPAREILLEUR DE GAZ, tout en offrant ses remerciements pour l'encouragement qu'il a reçu dans le passé, doit annoncer qu'il a été élu entrepreneur des Ouvrages dans les Branches ci-haut mentionnées.

D'APPAREILS DE GAZ.

Toute Demande est ponctuellement satisfaite. 13 mai. em-68

GRANDE COMPOSITION DE GARDINER

Rhumatisme et la Névralgie. Guérison certaine du Rhumatisme, et de la Névralgie dans leur forme la plus rebelle.

NOUVELLE MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

MANUFACTURE DE CERQUEILS.

LE soussigné, informe le public qu'il se propose d'établir, au ler MAI prochain, à St. Résolence, No. 113, GRAND RUE ST. LAURENT, (5me Maison plus haut que la Rue St. Catherine), une Manufacture Canadienne de Cercueils.

Cephalic Pills CURE Sick Headache CURE Nervous Headache All kinds of Headache.

En se servant de ces Pilules, les attaques périodiques de Maux de Tête ne peuvent s'empêcher, et, en les prenant au commencement de l'attaque, on obtient immédiatement un soulagement de douleur et de malaise.

Elles ont un effet sur les Intestins, et font disparaître la Constipation et ses conséquences ordinaires, la dépression mentale.

Les PILULES CEPHALIQUES sont le résultat de longues études et d'une série d'expériences conduites avec le plus grand soin.

Les Pilules sont entièrement végétales dans leur composition, et on peut les prendre sans crainte, à toute heure, et sans changement de diète.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFAÇONS!! Les Pilules naturelles et véritables ont cinq signatures de Henry C. Spalding sur chaque Boîte.

25 Cents. une Boîte sera envoyée par la Maille (exempte de Post.)

Les Témoignages suivants des célèbres PILULES CEPHALIQUES DE SPALDING.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

M. Spalding, Monsieur, J'ai fait l'usage de vos Pilules Céphaliques, et je les trouve excellentes, je vous prie de m'en envoyer encore pour deux piastres.

ORGUES, HARMONIUMS

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et le Clergé en particulier qu'ils viennent d'établir une MANUFACTURE D'ORGUES, 159, Rue St. Bonaventure.

M. MITCHELL, l'un des associés, est bien connu du Clergé comme FACTEUR D'ORGUES; ce qui est une garantie pour ceux qui voudront bien honorer de leur confiance en les encourageant, y'a qu'ils sont les seuls Facteurs d'Orgues Canadiens à Montréal.

AVIS.

LYMANS, CLARE et IE. AGENTS-GENERAUX POUR LA VENTE DE L'HUILE DE CHARBON

Albertine en Canada, Tous les Ordres seront livrés, dans toute l'étendue de leur Age, aux mêmes Prix que ceux chargés dans le NOUVEAU-BRUNSWICK.

22 fév. 36

SAVON LIQUIDE DE PELLY ET LUPTON.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE Laver et nettoyer le Linge, etc.

MANUFACTURE DE CADRES DE TABLEAUX ET DE MIROIRS.

SCOTT et MARSDEN, SCULPTEURS et DOSSERS, Manufacturiers de CADRES de PORTRAITS, TABLEAUX et GLACES, supérieurs à tout ce qu'il y a en ce genre en Canada, et aux Prix de New-York.

LES Dessins et ORNEMENTS sont tous nouveaux, ayant été, à grands frais, choisis par eux-mêmes à New-York et Boston.

APOTHECARIERS' HALL,

LES soussignés viennent de recevoir un large Assortiment d'EAU SELTZER, (Straw's) la même qu'ils avaient importée, l'année dernière, pour l'usage de S. A. R. le Prince de Galles.

APOTHECARIERS' HALL, CATHEDRAL BLOCK. 27 mai. em-74

RESTAURANT PARISIEN TENU PAR C. BEAU.

DINER à toute HEURE. On prend des Pensionnaires avec ou sans Pension.

LOUIS MONAT, MARCHANDISES SECHES EN GROS ET EN DETAIL, 122, RUE ST. PAUL, 122.

ETABLISSEMENT à Vapeur VICTORIA

TEINDRE et DEGRAISSER, No. 38, RUE CRAIG, Près de la Place-à-Foin, voisin de M. ARMSTRONG, Entrepreneur, Montreal.

M. McCLOSKEY informe respectueusement le public de Montréal et de la campagne qu'il a ouvert l'Établissement indiqué plus haut et qu'il a muni de tous les Appareils nécessaires dans le meilleur et dernier genre.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

DR. JOURDAIN, DENTISTE

125, Rue Craig, au Coin de la Rue Cott. DU POT D'INSTRUMENTS POUR LES DENTS.

LE PRINTEMPS EST ARRIVE. Préparez-vous pour l'été.

M. GRAVEL, MANUFACTURIER DE CARROSSÉS ET AUTRES VOITURES.

Nos. 63 et 65, Rue St. Antoine, MONTREAL.

Medecin Veterinaire FRANÇAIS.

M. EUGENE FENOIX a l'honneur d'informer sa clientèle de Montréal et de environs qu'il vient d'arriver de la Louisiane et qu'il continuera de professer son Art à Montréal.

CARTE. JAMES GARVEN, JR. ARCHITECTE, AGENT POUR LA Brique Blanche Pressée de TORONTO, Rue Nazareth, -57.

DR. R. GARIEPY, Médecin gradué de l'Université-Laval de Québec, 6, Rue St. Lambert, -6, MONTREAL.

M. GARAND, NOTAIRE, No. 14, Rue Ste. Thérèse, -14, 25 Janv.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.

ISAIE JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau 126, Rue Notre-Dame, 126.